

LA MARNE

Article paru le 16 septembre 2020

attention aux déchets chimiques !

L.G.
Vous avez des vieux pots de peinture au fond d'une remise, des herbicides pour le jardin devenus interdits, un filtre à huile dont vous ne savez que faire après la vidange ? Une collecte de déchets chimiques est organisée samedi 19 septembre sur le parking de Leroy Merlin, à Chelles. La collecte est gratuite. En temps normal, il est également possible de jeter ses déchets chimiques à la déchèterie. ai-je des déchets chimiques chez moi ?

Mais au fait, qu'est-ce qu'un déchet chimique ? En réalité, il y en a plusieurs sortes. Une partie sont issus du rayon bricolage des magasins grand public : peinture, colles, mastics, enduits... D'autres sont des produits de jardin : engrais, antimousses, herbicides... Certains ne sont plus commercialisés, en raison de l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires en ville depuis le 1^{er} janvier 2019. Il est toujours possible de restituer ces produits inutilisables, pour qu'ils soient ensuite triés et valorisés.

Les déchets chimiques peuvent aussi être des produits spéciaux pour l'entretien de la maison, comme des déboucheurs de canalisations, de l'ammoniac, des décapants pour le four... Il ne faut surtout pas jeter ces produits dans la poubelle des ordures ménagères !

Dans la famille des déchets chimiques, il y a aussi les produits d'entretien de la piscine, ou encore ceux des véhicules : anti-gel, goudron, filtre à huile, liquide de refroidissement... Il existe enfin les produits de chauffage, pour la cheminée ou encore le barbecue : combustibles, allume-feu, nettoyants pour cheminée...



Produits de bricolage, de jardin, d'entretien (maison, piscine, voiture), de chauffage... On ne se rend pas toujours compte du nombre de déchets chimiques qu'on a chez soi. Il faut pourtant obligatoirement les jeter en déchèterie... ou lors de ce genre de collecte !

Samedi 19 septembre, des personnes de l'entreprise EcoDDS seront présentes pour informer les visiteurs et accueillir ceux qui auront des déchets à jeter. EcoDDS S. A. S. fait partie des entreprises à but non lucratif financées par des fabricants et distributeurs de produits chimiques pour assurer la « fin de vie » de ces produits. Les professionnels du secteur ont en fait l'obligation de créer et financer ce genre de structures, au titre de la filière dite de la « responsabilité

élargie des producteurs » (article L. 541-10 du code de l'environnement...). Les 20 salariés d'EcoDDS interagissent surtout avec des professionnels, mais mènent également des actions de communication envers le grand public, comme cette collecte organisée à Chelles.

! Samedi 19 septembre de 10 h à 17 h, parking de Leroy Merlin, avenue du gendarme Castermant à Chelles. Et aussi : samedi 3 octobre chez Castorama à Melun, Zac du Champ de Foire. En Île-de-France, le 10 octobre chez Castorama de Montgeron à Vigneux-sur-Seine, centre commercial du Valdoly. Le même jour chez Castorama d'Ormesson, Zac de l'Hippodrome, centre commercial Pince-Ven à Chennevières. Le 17 octobre chez Castorama de Fresnes, RN186, parc Médecis à Fresnes (Val de Marne). ■